



Dois je prendre un avocat

Par **Audehi**, le **12/07/2020** à **20:27**

Mon ex femme à pris un avocat pour les modalités de pension et de garde. Suis je dans l'obligation de prendre un avocat?

[quote]

les conditions générales du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **amajuris**, le **13/07/2020** à **12:16**

vous n'êtes pas obligé, mais conseillé car vous ne serez pas à armes égales face à un avocat sauf si vous êtes un professionnel du droit spécialisé en droit de la famille.